



Les Ornais en 2032

Aussi nombreux, mais plus âgés



REPÈRES

- ✚ D'ici à 2032, le nombre d'habitants de l'Orne devrait rester stable.
- ✚ Des arrivées supérieures aux départs devraient compenser un déficit naturel qui se creuse.
- ✚ Le département devrait voir une augmentation importante du nombre de personnes âgées de 80 ans et plus dès 2017.
- ✚ Avec l'arrivée aux grands âges des générations du baby-boom, plus de 31 000 Ornais atteindront ou dépasseront 80 ans en 2032.
- ✚ Au sein du département, seul le pays d'Argentan devrait perdre des habitants.
- ✚ En 2032, comme aujourd'hui, la part des personnes âgées sera plus élevée dans les pays du Bocage, d'Ouche et du Perche Ornais.

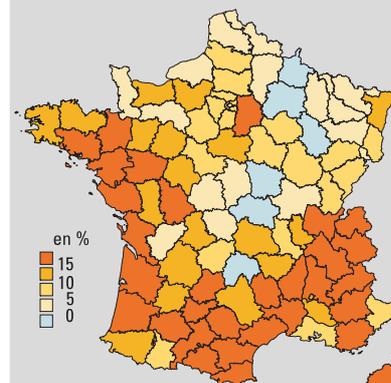
Le département de l'Orne connaît d'importantes mutations démographiques : évolution atone de la population, vieillissement de ses habitants, mouvements migratoires en amélioration depuis 1999. Face à ces constats, le Conseil Général de l'Orne, responsable du développement et de la coordination des actions en direction des personnes âgées, a engagé récemment un schéma départemental en leur faveur. Pour son plan d'actions futur, il souhaite porter un nouveau regard sur le devenir de sa population.

Pour mener à bien cette approche, l'Observatoire territorial du Conseil Général de l'Orne et l'Insee se sont associés dans une démarche commune. Elle a pour but d'estimer au mieux la population départementale à l'horizon 2032, l'évolution de sa pyramide des âges et sa répartition géographique dans le département. Sur la base du découpage en pays, quatre territoires d'étude ont été définis. La connaissance de l'évolution de la population ornaise dans ces territoires permettra de mieux cerner les besoins d'intervention notamment dans l'aide et la prise en charge des personnes âgées.

Les projections de population réalisées par l'Insee ne sont pas assimilables à des prévisions mais bien à un prolongement des tendances démographi-

ques passées, en fonction d'hypothèses choisies. Ainsi, le scénario tendanciel s'accompagne de variantes s'appuyant sur des hypothèses optimistes (scénario de "population haute") ou pessimistes (scénario de "population basse") en termes de fécondité, de mortalité et de migrations. Ces variantes offrent une fourchette d'évolution amenant à relativiser les résultats du scénario tendanciel.

Taux d'évolution de la population entre 2007 et 2032 par département



© IGN, Insee 2011

Source : Insee, Omphale 2010, scénario central

La population de l'Orne évoluerait peu entre 2007 et 2032

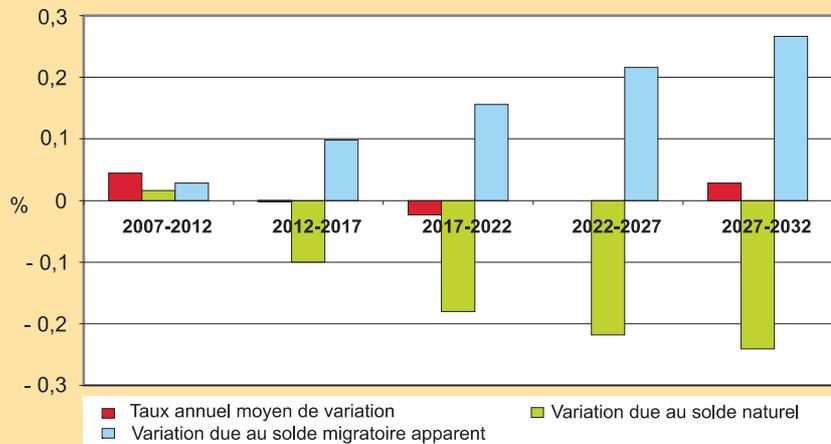
Si les tendances démographiques observées au cours des années récentes, en termes de fécondité, de mortalité et de migrations se maintenaient, le département de l'Orne compterait 293 300 habitants à l'horizon 2032. Ainsi, en 25 ans, l'Orne ne gagnerait que 700 habitants (+ 0,2 %). Cette quasi-stagnation contrasterait avec l'augmentation des populations dans les départements voisins : de + 4,7 % dans la Manche à + 14 % dans l'Eure.

Dans l'Orne, les deux déterminants des évolutions de population ont joué en sens inverse au cours des dernières années : portée par un solde naturel favorable (excédent des naissances sur les décès), la croissance de la population ornaise était en revanche ralentie par un solde migratoire déficitaire (départs supérieurs aux arrivées dans le département).

Dès 2012, davantage de décès que de naissances

Avec l'arrivée progressive aux grands âges des générations nées pendant les "Trente Glorieuses", les décès augmenteraient fortement. De plus, les naissances diminueraient du fait d'un moins grand nombre de femmes en âge de procréer. Ainsi, prochainement, le nombre de décès dépasserait celui des naissances. Ce déficit naturel ne cesserait ensuite de se creuser. La contribution du solde naturel à l'accroissement de la population ornaise passerait ainsi de + 0,02 % entre 2007

Taux annuels moyens de variation de la population de l'Orne



Source : Insee, Omphale 2010, scénario central

et 2012 à - 0,24 % durant la période 2027-2032.

Les migrations : seul moteur démographique pour l'Orne

Entre 2007 et 2032, les arrivées dans le département devraient être supérieures aux départs. L'excédent migratoire deviendrait l'unique moteur de la croissance démographique dès la période 2012-2017. Cet excédent s'accroîtrait progressivement au fil du temps. En effet, la contribution du solde migratoire apparent à la croissance de la population passerait, en moyenne annuelle, de + 0,27 % entre 2007 et 2012 à + 0,27 % sur la période 2027-2032.

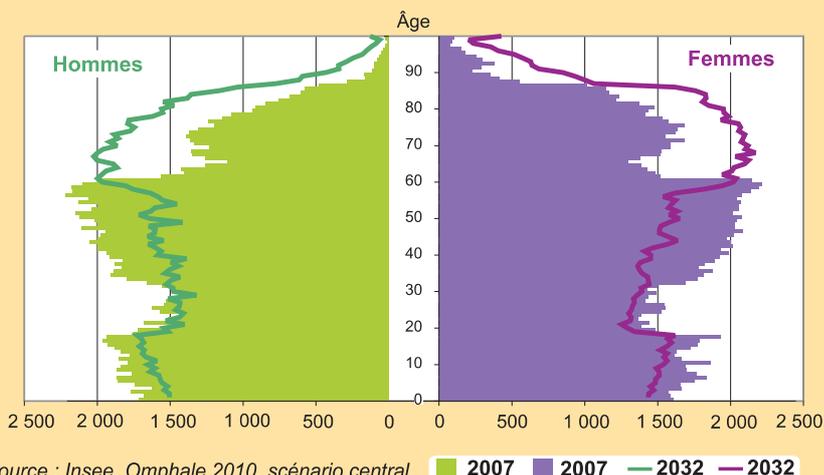
Cet apport de population supplémentaire résulte de la combinaison de deux éléments. D'une part, la démographie de l'Orne serait moins dynamique que celle des départements d'origine des nouveaux résidents ornaïes. Ils seraient ainsi plus nombreux à venir s'installer dans l'Orne qu'à en partir. D'autre part, du fait du vieillissement de la population constaté au niveau national, les arrivées de retraités en provenance d'autres départements, notamment de la région parisienne, devraient être de plus en plus nombreuses alors que les départs de jeunes et d'actifs en direction d'autres territoires seraient moins importants.

Moins de jeunes et de personnes en âge d'être actives, plus de seniors

Actuellement, la moyenne d'âge de la population ornaise (41,7 ans) est supérieure à celle de la population régionale (40,4 ans), elle-même plus âgée que celle de France métropolitaine (39,3 ans). Le vieillissement constaté devrait se poursuivre avec l'avancée en âge des générations issues du baby-boom et l'installation de seniors dans le département. Dans vingt-cinq ans, l'âge moyen des Ornaïes devrait passer à 46,4 ans, celui des Bas-Normands à 44,9 ans.

Le vieillissement du département étant déjà plus prononcé en 2007, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus dans l'Orne augmenterait moins qu'en Basse-Normandie : + 50 % contre + 61 % en vingt-cinq ans. Elles représenteraient près de 31 % de la population ornaise en 2032, soit dix points de

Pyramide des âges dans l'Orne en 2007 et 2032 : du baby-boom au papy-boom, 13 500 octogénaires en plus





plus qu'en 2007. Cette évolution est comparable à celle constatée dans le département de la Manche. Ainsi, l'Orne compterait 90 000 personnes de 65 ans et plus en 2032.

Avec l'amélioration des conditions de vie et de la qualité des soins, l'âge probable de la dépendance devrait atteindre ou dépasser 80 ans. L'évolution des 80 ans et plus fournit ainsi une mesure des besoins potentiels en termes de prise en charge des personnes âgées dépendantes.

Dans le département, le nombre de personnes âgées de 80 ans et plus passerait de 18 000 à plus de 31 000 en 2032. Cette augmentation se ferait surtout sentir à partir de 2027. Les femmes seront toujours plus nombreuses parmi les plus de 80 ans, mais leur nombre augmenterait moins vite que celui des hommes (+ 60 % contre + 100 % entre 2007 et 2032).

Par ailleurs, la baisse actuelle des naissances dans le territoire provoquerait une diminution du nombre d'actifs d'ici à 2032. Cette baisse devrait se prolonger et entraînerait également une réduction du nombre de jeunes de 0 à 18 ans. D'ici à 2032, la part des 19-64 ans dans la population de l'Orne devrait diminuer de 7,5 points et celle des moins de 19 ans de 2,6 points.

Croissance démographique pour trois pays

Au vu des tendances récentes, la démographie des territoires ornais pourrait s'inscrire, selon les cas, dans trois catégories distinctes. Entre 2007 et 2032, la population des pays d'Ouche et Perche Ornais serait la plus dynamique, avec une croissance de 3,1 %. Les populations des pays du Bocage et d'Alençon suivraient la tendance départementale, c'est à dire une progression démographique atone. Seule la population du pays d'Argentan diminuerait de 4,9 % sur cette même période.

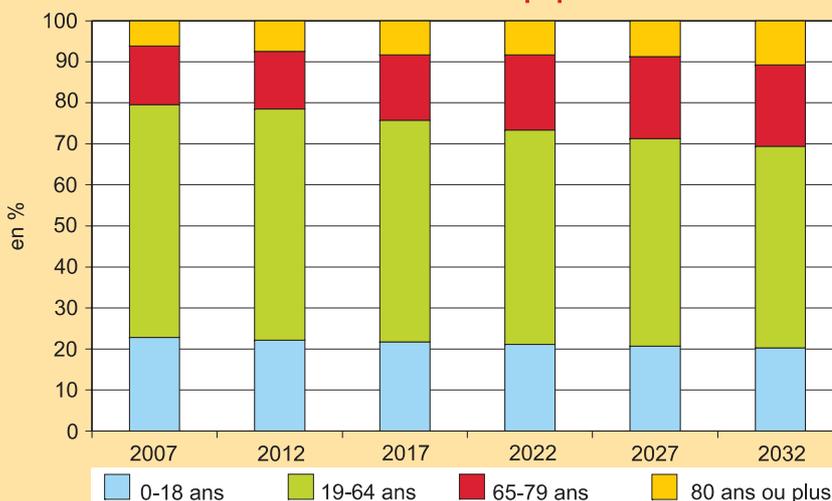
Le solde naturel des pays ornais devrait se dégrader. Seul le pays d'Alençon pourrait garder jusqu'en 2027 un solde naturel positif qui s'équilibrerait au-delà. Dans les trois autres territoires de l'Orne, le nombre de décès est supérieur à celui des naissances. Néanmoins, le déficit naturel des pays d'Ouche et Perche Ornais se creuserait moins que celui des deux autres pays. Les territoires d'Argentan et du Bocage auraient des déficits naturels plus importants : le premier, dû à une forte réduction des naissances, le second, à une importante augmentation des décès.

Répartition de la population par tranche d'âge (en %)

	Orne		Basse-Normandie		France métropolitaine	
	2007	2032	2007	2032	2007	2032
Moins de 19 ans	22,8	20,2	23,5	20,9	23,5	21,7
19-64 ans	56,7	49,2	58,0	51,1	60,0	54,3
65-79 ans	14,3	19,8	13,0	18,5	11,7	15,9
80 ans ou plus	6,2	10,8	5,4	9,5	4,9	8,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

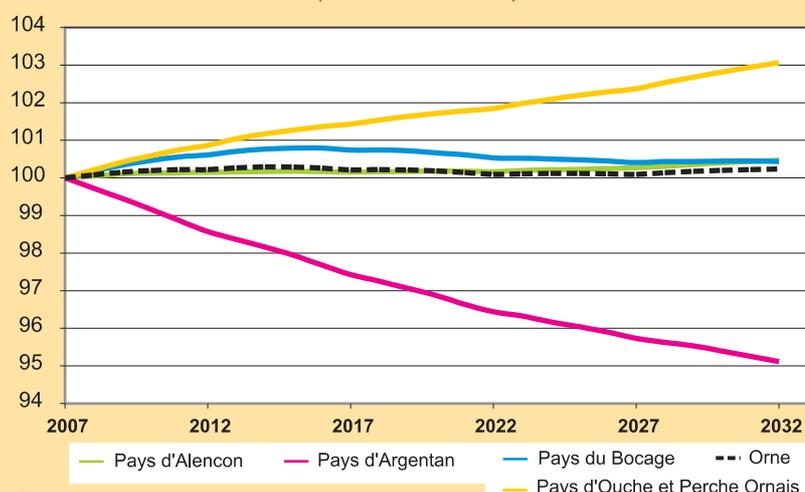
Source : Insee, Omphale 2010, scénario central

Évolution de la structure de la population de l'Orne



Source : Insee, Omphale 2010, scénario central

Indice d'évolution de la population des pays ornais (base 100 en 2007)



Source : Insee, Omphale 2010, scénario central

Moins de départs

A l'instar du solde naturel, le solde migratoire de tous les pays ornais devrait s'améliorer à l'horizon 2032. Il deviendrait déterminant pour la future dynamique démographique des territoires ornais.

La progression du solde migratoire reposerait dans une large mesure sur la baisse des départs. Ce phénomène serait davantage prononcé dans les pays d'Alençon et d'Argentan.

Toutefois, à l'exception du pays d'Alençon, les arrivées seraient plus importantes que celles observées aujourd'hui. Les pays d'Ouche et Perche Ornais et le pays du Bocage, seraient plus attractifs en particulier pour les personnes de 55 ans ou plus, essentiellement en provenance de la région parisienne.

Vieillesse moins marquée du pays d'Alençon

La tendance au vieillissement de la population se répercuterait de façon différente dans les quatre territoires. Le pays d'Alençon resterait le plus jeune : son vieillissement est le plus faible (+ 4,1 ans en 25 ans). A l'inverse, le pays d'Argentan connaîtrait un vieillissement très fort entre 2007 et 2032. L'âge moyen de sa population progresserait de près de 5,7 ans.

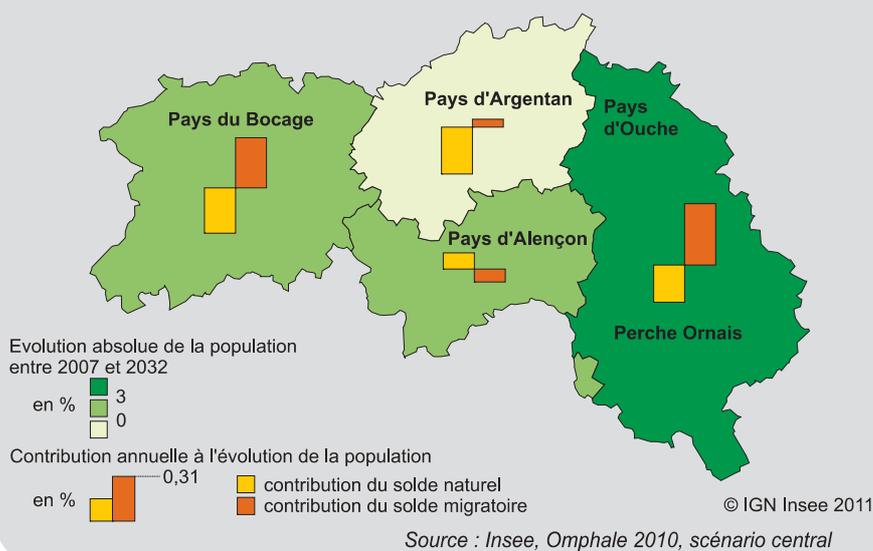
Entre ces deux évolutions extrêmes, les populations des pays du Bocage, d'Ouche et Perche Ornais devraient vieillir à un rythme proche de la moyenne départementale.

Âge moyen des résidents des pays de l'Orne

	2007	2032	Évolution
Pays d'Alençon	40,5	44,6	+ 4,1
Pays d'Argentan	41,9	47,6	+ 5,7
Pays du Bocage	42,3	47,1	+ 4,8
Pays d'Ouche et Perche Ornais	42,0	46,5	+ 4,5
Orne	41,7	46,4	+ 4,7

Source : Insee, Omphale 2010, scénario central

Évolution prospective de la population des pays ornais à l'horizon 2032



Solde migratoire des pays ornais

	2007-2012			2027-2032		
	Arrivées	Départs	Solde migratoire	Arrivées	Départs	Solde migratoire
Pays d'Alençon	10 000	11 100	- 1 100	10 000	10 400	- 400
Pays d'Argentan	6 000	6 800	- 800	6 100	5 900	+ 200
Pays du Bocage	8 800	9 100	- 300	8 900	8 400	+ 500
Pays d'Ouche et Perche Ornais	10 100	9 900	+ 200	10 400	9 500	+ 900
Orne	28 800	30 800	- 2 000	29 800	28 800	+ 1 000

Note de lecture : pour les arrivées comme pour les départs, les données départementales ne correspondent pas à la somme des pays. Les départs et les arrivées entre pays sont comptabilisées au niveau des pays, mais pas du département.

Source : Insee, Omphale 2010, scénario central

En 2017, premier pic de population de 80 ans ou plus

Dans tous les pays ornaï, la progression du nombre de personnes âgées de 80 ans et plus se décompose en trois périodes. Entre 2007 et 2017, l'augmentation serait soutenue. Elle cesserait sur la période 2017-2027, période d'arrivée aux grands âges des classes creuses nées pendant la Seconde Guerre mondiale. Enfin, elle reprendrait à compter de 2027 à un rythme important.

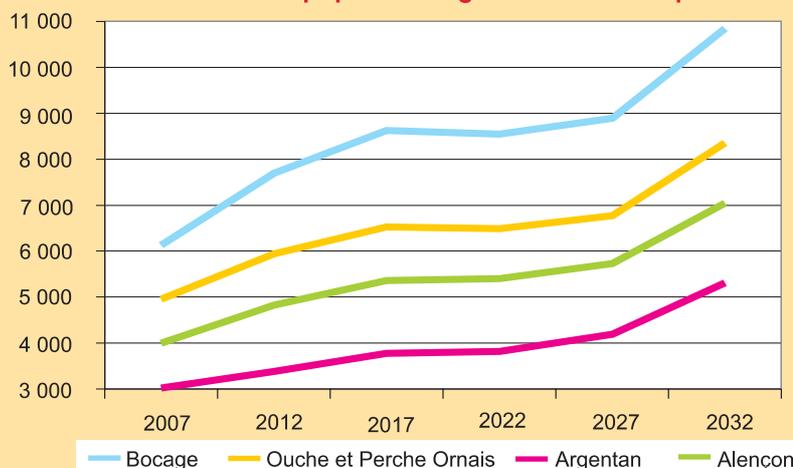
Selon les pays, le nombre de personnes âgées de 80 ans et plus augmenterait dans des proportions différentes. Il progresserait ainsi de 4 700 personnes dans le Bocage, de 3 400 dans les pays d'Ouche et Perche Ornaï, d'environ 3 000 dans celui d'Alençon et de 2 300 personnes dans celui d'Argentan.

Un tiers de ces octogénaires habiterait le pays du Bocage, et presque autant dans les pays d'Ouche et Perche ornaï (27 %), le reste se répartissant entre pays d'Alençon (22 %) et d'Argentan.

Et si les hypothèses changent... ?

En 2032, le département de l'Orne pourrait compter entre 282 000 et

Évolution de la population âgée de 80 ans ou plus



Source : Insee, Omphale 2010, scénario central

305 000 habitants. Les scénarios alternatifs offrent ainsi une fourchette d'évolution s'étendant de - 3,2 % à + 4,3 % au cours de la période 2007-2032.

Des mesures incitatives à l'initiative des collectivités pourraient encourager l'accueil de nouveaux habitants dans l'Orne. Cependant, si ces nouveaux arrivants sont plus âgés que les résidents, la population du département risquerait de décroître et vieillir plus vite (cf. population basse). A l'inverse, si ces politiques encouragent la venue

d'habitants plus jeunes, la population pourrait augmenter et vieillir à un rythme moins soutenu (cf population haute).

De manière simultanée, une autre voie d'action pourrait consister à identifier des mesures susceptibles d'endiguer le départ des jeunes.

Au sein du département, les scénarios alternatifs permettent d'envisager des évolutions différentes pour chacun des pays.



MÉTHODE

Les projections Omphale reposent sur la "méthode des composantes", consistant à suivre l'évolution d'une pyramide des âges à partir de trois composantes : la natalité, la mortalité et les migrations. Cette méthode s'applique sur des territoires comptant au moins 50 000 habitants. Pour cette raison, les populations des Pays d'Ouche et du Perche Ornaï ont dû être regroupées dans le cadre de cette étude.

Pour projeter la population d'une zone à un horizon donné, des quotients de référence pour la mortalité, la fécondité et les migrations sont calculés sur la période de référence.

Le modèle offre donc la possibilité de faire évoluer tous ces quotients sur la base de trois hypothèses portant sur :

- l'évolution de la fécondité ;
- l'évolution de la mortalité ;
- l'évolution des migrations.

L'ensemble des trois hypothèses forme un scénario de projection.

Les différents scénarios de projection :

Le scénario central

Il décrit ce qui se passe si les évolutions récentes étaient reconduites à l'identique dans le futur :

- Le maintien des taux de fécondité par âge de chaque territoire à leur niveau de 2007 ;
- La baisse de la mortalité au même rythme qu'en France métropolitaine;
- Le maintien sur toute la période de projection des quotients migratoires calculés entre 2000 et 2008.

Les scénarios alternatifs :

Ils décrivent d'autres évolutions possibles de la population en choisissant de faire évoluer différemment une ou plusieurs des 3 composantes.

Les scénarios "population haute" et "population basse" rassemblent les hypothèses optimistes (respectivement pessimistes) sur la fécondité, la mortalité et les migrations (avec l'étranger).

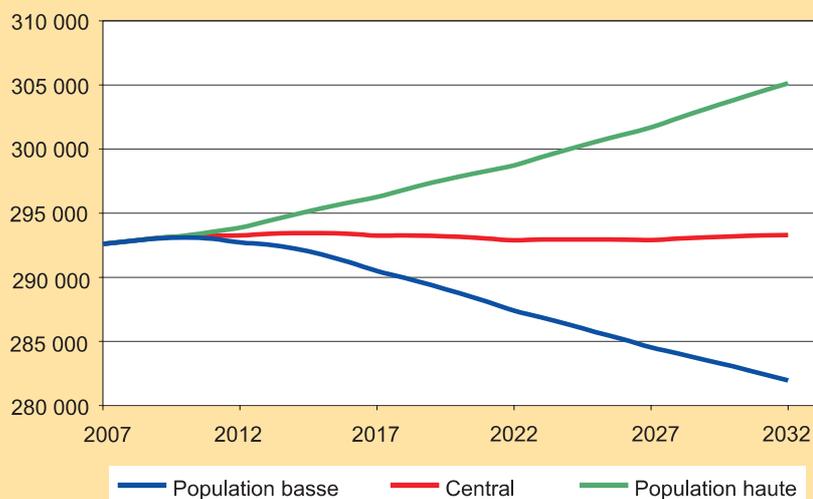
Dans le pays d'Argentan, même le scénario le plus favorable ne permettrait d'envisager, au vu des tendances récentes, qu'un maintien de la population à son niveau actuel.

En revanche, dans les autres pays, le choix d'une hypothèse optimiste induit, comme on pouvait s'y attendre, une hausse de leur population, alors qu'une hypothèse pessimiste conduit à une baisse de celle-ci.

Ainsi, les hypothèses les plus favorables entraîneraient une croissance démographique de + 4,6 % dans le Bocage, de + 4,7 % dans le pays d'Alençon et de + 7 % dans les pays d'Ouche et Perche Ornais.

Anne-Claire FRETAY
Dominique TACON

Évolution de la population ornaise selon 3 scénarios



Source : Insee, Omphale 2010



INSEE
BASSE
NORMANDIE

DIRECTION REGIONALE DE L'INSEE DE BASSE-NORMANDIE

5 rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN CEDEX
Tél. : 02.31.45.73.33

www.insee.fr/basse-normandie

Directrice de la publication :
Maryse CHODORGE

Service études et diffusion :
Julien BECHTEL

Rédacteur en Chef :
Didier BERTHELOT

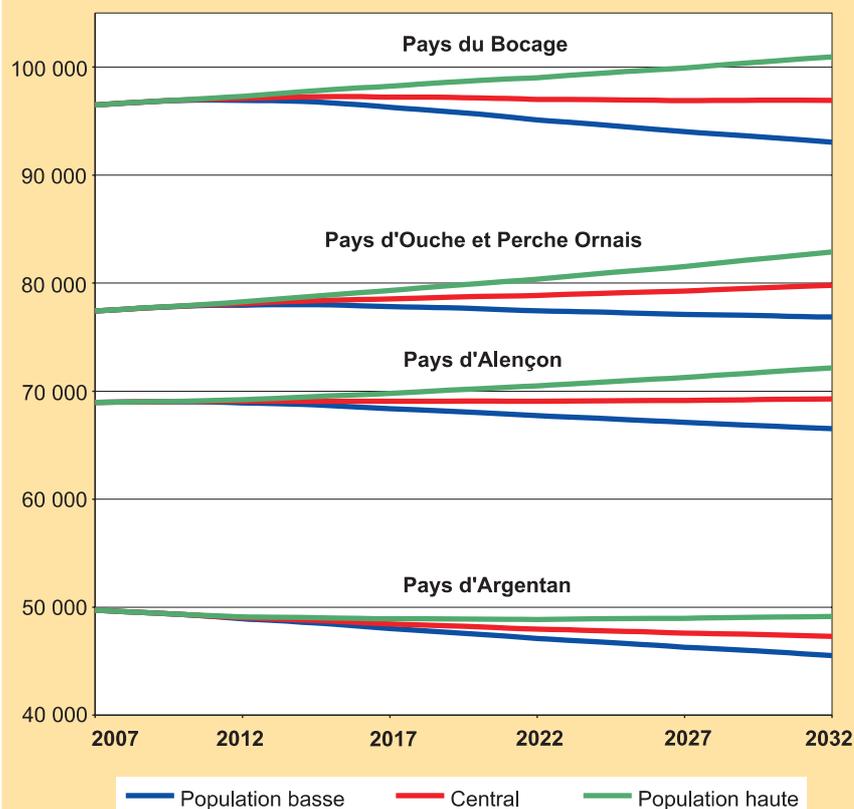
Composition PAO :
Françoise LEROND
Marie-Isabelle LARDET

Crédit photos :
Comité régional du tourisme ; Chambre régionale d'agriculture ; Comité départemental du tourisme de la Manche.

Attaché de presse :
Philippe LEMARCHAND
02.31.15.11.14

© INSEE 2011

Évolution de la population des pays ornais selon 3 scénarios



Source : Insee, Omphale 2010